

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le 25 NOV. 1986

N° 4661 /15.00

→ SDBS pour classé

Monsieur NGWIJE Evariste
C/O CFJ de GACULIRO
K I G A L I.-

Monsieur,

Je voudrais porter à votre connaissance que vous êtes affecté à la Direction Générale du Mouvement Coopératif où vous exercerez des fonctions qui vous seront précisées par le Responsable de ce Service.

J'attire cependant votre attention sur les différentes mutations dont vous avez été l'objet pour rendement insuffisant. A titre de rappel, il vous souviendra que vous avez été successivement muté de KIBUNGO et de KIBUYE parce que les autorités préfectorales n'étaient pas satisfaites quant à votre rendement au service en tant que l'Encadreur Préfectoral de la Jeunesse et des Coopératives.

Pour vous aider à vous redresser, je vous ai affecté au CFJ de GACULIRO pour assumer les fonctions de Directeur Adjoint de ce Centre. Mais là également vous vous êtes montré fort désintéressé de vos responsabilités qu'à plusieurs reprises je vous ai fait des remarques.

Par conséquent, cette mutation constitue un dernier essai et au cas où vous ne parviendrez pas à donner satisfaction au service qui vous sera confié, je me verrai obligé de vous considérer comme un agent sans rendement à soumettre au Ministre de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle.

P.I.à:

Monsieur le Ministre de la Fonction
Publique et de la Formation Professionnelle
K I G A L I.-

Monsieur le Secrétaire Général
au MIJEUCCOOP

K I G A L I.-

Monsieur le Directeur Général
du Mouvement Coopératif

K I G A L I.-

Monsieur le Directeur Général

de la Jeunesse
K I G A L I.-

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col. R.M.